La greffe de peau

La greffe de peau est l'utilisation d'un morceau de peau pour recouvrir une plaie dans un but de cicatrisation par le tissu apporté. Elle permet donc de réparer une perte de substance cutanée. Suivant l'origine du greffon, on parle de prélèvement autologue (fait sur le receveur lui-même) ou hétérologue (fait sur une autre personne que le receveur). Elle doit être distinguée des transplantations comprenant d'autres tissus comme la greffe de face (*v.* page 1247) : la présence de tissu sous-cutané, de vaisseaux et de muscle nécessite alors la recherche d'une compatibilité entre donneur et receveur et la mise en route d'un traitement antirejet à vie, avec les risques et les contraintes que cela implique. On distingue les greffes de peau mince et les greffes de peau totale (*v.* fig. 1 et tableau).

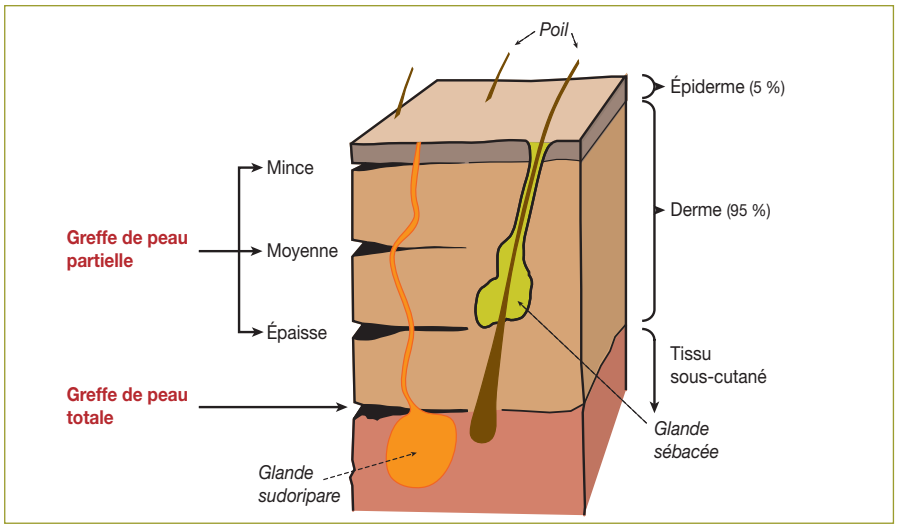

FIGURE 1 **Divers niveaux pour le prélèvement d'une greffe de peau.**

TABLEAU **Principales caractéristiques des greffes de peau**

	Mince	Totale
➜ **Tissu prélevé**		**Tissu prélevé**
	Épiderme +++ Derme ±	Épiderme + Derme ++
➜ **Site donneur**		**Site donneur**
	Cicatrisation dirigée Grande surface Cuisse, fesse, cuir chevelu	Fermeture Petite surface Plis inguinaux, rétro-auriculaires, sus-claviculaires
➜ **Inconvénients**		**Inconvénients**
	Nécessité dermatome Séquelles site donneur Mauvaise qualité esthétique	Limité en taille Difficulté de prise
➜ **Avantages**		**Avantages**
	Prend très facilement Grande surface	Rançon cicatricielle minime Bonne qualité esthétique

La greffe de peau mince est constituée essentiellement d'épiderme mais comprend quelques éléments dermiques. D'une épaisseur de 0,4 mm en moyenne, elle permet une couverture large de la plaie. Le site de prélèvement de la peau se comporte comme une brûlure de deuxième degré superficielle et nécessite une cicatrisation dirigée. Les sites de prélèvement sont essentiellement les cuisses, les fesses et le cuir chevelu.

La greffe de peau totale est constituée d'épiderme et de derme. Le site donneur ne peut donc pas cicatriser. Le prélèvement est de ce fait de petite taille. Les sites sont les zones de pli, en particulier les plis inguinaux, la région rétroauriculaire ou la région sus-claviculaire.

La peau mince (fig. 2) se prélève avec l'aide d'un dermatome ; la plupart des dermatomes sont pneumatiques ou électriques. La peau peut être expansée : en la perforant par des incisions longitudinales parallèles et alternées, on obtient une résille qui peut alors s'étendre. La longueur des incisions détermine l'expansion, plus elles sont grandes plus l'expansion sera importante. Si elles permettent d'effectuer des couvertures de grande surface et sont particulièrement utiles pour la couverture des brûlés, elles laissent une séquelle sur le site donneur et le résultat esthétique est souvent de mauvaise qualité, avec une rétraction de la greffe.

La greffe de peau totale (fig. 3) laisse peu ou pas de séquelles sur le site donneur et donne un bon résultat esthétique.

Les greffes de petite surface peuvent être faites sous anesthésie locale ; une anesthésie générale est requise pour les greffes de grande surface. Une fois mise en place, la greffe doit être immobilisée pour prendre. Un pansement est donc posé pour plusieurs jours : en général 5 jours pour une greffe de peau totale, 3 jours pour une greffe de peau mince. Une fois le pansement enlevé, il faut mettre en place un pansement gras et éviter les solutions antiseptiques qui peuvent détruire la greffe. L'utilisation d'antibiotiques est souvent inutile, sauf en cas de contamination trop importante par un streptocoque ou un Pseudomonas qui ont un pouvoir nécrosant important. Pour le site de prélèvement d'une greffe de peau mince, on privilégie les pansements colloïdes qui sont souvent antalgiques. •

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN

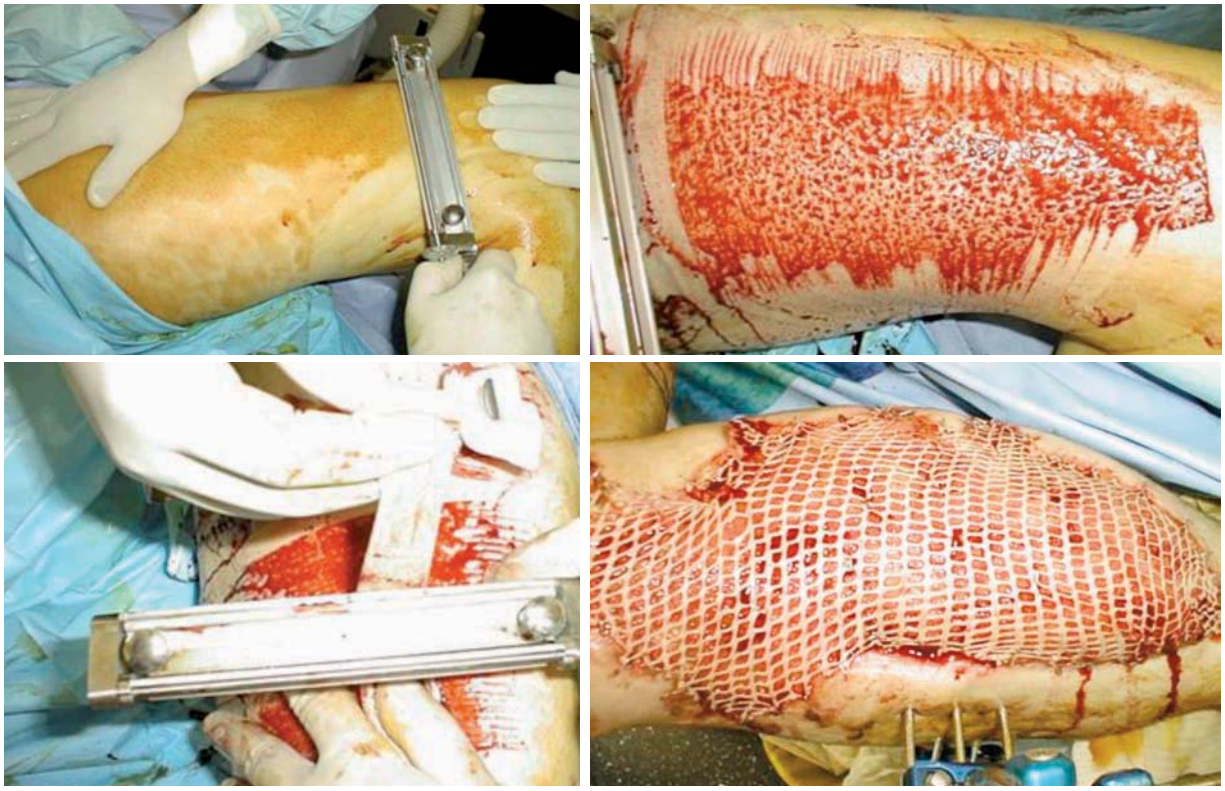

FIGURE 2 **Greffe de peau mince prélevée au dermatome avec expansion pour couvrir une perte de substance de jambe.**

FIGURE 3 **Exemple d'exérèse greffe de la peau du cou pour brûlure.**

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN